



# 8<sup>ème</sup> Challenge photo de la Gravière du Fort

les 10 et 11 juillet 2021

Compétition de photographie numérique subaquatique



## DESCRIPTION

Compétition de photographie numérique subaquatique. Dates : 10 et 11 juillet 2021  
Lieu : Gravière du Fort, Holtzheim (Strasbourg)

Déroulement :

- deux plongées le samedi 10 juillet 2021,
- palmarès et remise des prix le dimanche 11 juillet 2021

Possibilité de concourir dans le cadre de la Coupe de France Animalière

Conditions d'inscription :

- Licence FFESSM en cours, équipe de deux plongeurs obligatoire pour la sécurité. (Prérogatives FFESSM) - Coupe Animalière : Plongeur niveau 2 FFESSM ou équivalent
- Certificat médical en cours de validité, de non contre-indication à la plongée.

Les concurrents isolés seront regroupés pour la sécurité.

Merci, avant toute inscription, de lire le règlement complet ci-dessous.

L'inscription ne sera validée qu'après réception du règlement et des documents demandés.

Remplir une demande d'inscription pour chaque plongeur photographe, même si 2 photographes plongent en binôme.

De même, merci de remplir une demande d'inscription pour chaque accompagnant plongeur ou non plongeur.

## TARIF

Compétiteur ou accompagnant plongeur : 65€, comprenant :

- Les repas de samedi midi, samedi soir et dimanche midi.
- Deux plongées, un gonflage pour la deuxième plongée, frais d'inscription.

Accompagnant non plongeur : 45€, comprenant :

- Les repas de samedi midi, samedi soir et dimanche midi.

Le prix ne comprend pas : la location du matériel sur place (bloc, stab...), les plongées et gonflages supplémentaires.

L'organisation pourra fournir blocs et plombs, pour les compétiteurs venant en train ou en avion (location à la gravière, merci de le demander dans le formulaire).

Disponible : détenteurs, stab, combinaisons, blocs, lestage

Prix : 5 € par jour par article emprunté (gonflage non compris), arrondi à 20€ pour l'ensemble complet.

A régler sur place à la Gravière du Fort.

L'hébergement n'est pas compris.

Une liste d'hôtel sera fournie sur demande.

## COMPÉTITION

Pour être pris en compte dans le classement de la Coupe Animalière, les compétiteurs devront respecter les spécificités décrites dans le présent règlement. Les compétiteurs devront signaler avant le début de la compétition s'ils souhaitent concourir dans le cadre de la coupe animalière.

Après les formalités d'inscription, le candidat tire au sort un numéro qu'il reporte sur sa carte mémoire. Le commissaire vérifie le formatage de la carte en présence du compétiteur et précisera au compétiteur de photographier le numéro tiré au sort : cette 1ère image permet d'identifier formellement chaque carte.

### Manches

2 manches de 90 minutes macro et ambiance.

Une manche s'entend de la première mise à l'eau, au signal de l'organisateur, jusqu'à la sortie finale de l'eau.

Les compétiteurs pourront sortir de l'eau et se ré-immérer pendant la manche, sans que la durée totale excède 90 minutes.

Des contraintes spécifiques de plongée pourront être fixées par l'organisation et respectées sous peine de disqualification.

Le respect de l'environnement doit être prise en compte durant la plongée. Tout manquement pourra entraîner une disqualification.

### Cartes mémoire

Après les formalités d'inscription, le candidat tire au sort un numéro d'identification.

La carte mémoire utilisée pour la compétition devra être formatée puis la photo d'identification avec le numéro devra être prise.

Toutes les images présentes sur la carte, hors la photo d'identification, devront avoir été prise durant les manches de la compétition.

150 images sont autorisées au total (la suppression est autorisée jusqu'à la fin de chaque manche).

Les compétiteurs devront immédiatement après la fin de chaque manche, remettre les cartes contenant les images aux commissaires pour transfert sur ordinateur.

### Images

Le double enregistrement (raw et jpg) peut être autorisé par l'organisateur, mais seul le format jpg sera enregistré et pris en compte dans la compétition.

6 photographies seront soumises au Jury du Challenge :

3 macro/proxy :

Au moins 1 photo de poisson

Au moins 1 photo sans poisson

3 ambiances :

1 ambiance modèle

1 ambiance poisson

1 libre

Pour la Coupe Animalière : les compétiteurs devront soumettre 4 images présentant des sujets animaliers. Elles peuvent être communes avec celles présentées pour le Challenge mais devront respecter les tolérances spécifiques de modification énoncées ci-après dans ce règlement.

## Modification des images

Pour la Coupe Animalière :

- seules les corrections dans le boîtier avant la fin de la manche sont autorisées.
- en post-traitement seules les bascules droite/gauche et haut/bas sont autorisées, aucune retouche n'est possible.

Pour le Challenge :

le post-traitement est autorisé dans les limites suivantes :

- Balances des blancs, colorimétrie : sans limite,
- Recadrage : à concurrence de 20% de la taille de l'original,
- Luminosité et Contraste : plus ou moins 20% du réglage de l'original,
- Accentuation, netteté : plus ou moins 20% du réglage de l'original,
- Bascule droite/gauche, haut/bas.
- La retouche n'est autorisée que pour la suppression de particule.

Toute autre action de post-traitement ou retouche est interdite à l'exception des photos présentées en catégorie 'libre' qui n'amènent aucune contrainte quant à la retouche ou au post-traitement si ce n'est un recadrage maximal de 20% de la taille originale.

## Sélection des images

Le nommage des images permettra d'identifier le n° du compétiteur et la catégorie de l'image. A savoir en remplaçant 'xx' par le n° de l'équipe.

A l'issue du temps de sélection dans une salle commune le compétiteur remettra au commissaire

Pour le Challenge, les 6 images retenues :

- Mxx.jpg : Macro non poisson
- MPxx.jpg : Macro poisson
- MLxx.jpg : Macro libre
- AMxx.jpg : Ambiance modèle
- APxx.jpg : Ambiance poisson
- ALxx.jpg : Ambiance libre

Pour la Coupe Animalière, le compétiteur sélectionnera parmi les images brutes 4 images en indiquant pour chacune les modifications d'orientation ou de miroir éventuelles. Les modifications seront alors effectuées par l'organisateur et elles seront alors renommées :

- C1xx.jpg
- C2xx.jpg
- C3xx.jpg
- C4xx.jpg

Le commissaire les copiera sur l'ordinateur de l'organisation dans un dossier propre à chaque compétiteur.

## DÉROULEMENT

Samedi 10 juillet 2021

- 9h00 accueil, vérification des documents.
- 10h00 mise à l'eau.
- 12h00 remise des cartes du matin au commissaire.
- 13h00 repas (traiteur)
- 15h00 mise à l'eau deuxième manche.
- 17h00 fin de la deuxième manche, remise des cartes aux commissaires.
- 17h30 remise des cartes aux compétiteurs.
- 19h00 Fin de la sélection, remise des images à l'organisation.
- 19h30 Repas : Soirée « Alsacienne »

Dimanche 11 juillet 2021

- 8h00 – 10h00 délibérations du jury.
- A partir de 8h30, 1 plongée libre pour les compétiteurs. (à votre charge)
- 11h00 palmarès, proclamation des résultats et remise des prix
- 12h00 apéritif.
- 12h30 repas (traiteur)
- 13h30 Fin de la compétition.

## DÉLIBÉRATIONS

Un classement général sur la base des séries présentées sera établi.

Sur décision à l'unanimité, le jury peut octroyer des prix spéciaux dans chaque catégorie intitulés « coup de cœur ».

Les vérifications du respect des règles de modifications seront effectuées après délibération du jury pour les 5 premiers ainsi que pour les images classées « coup de cœur du jury ».

En cas d'abus, le compétiteur n'ayant pas respecté ces règles se voit déclassé. Le contrôle sera effectué par un commissaire indépendant.

## CLASSEMENTS

Un classement général de l'ensemble des compétiteurs du Challenge sera proclamé.

Un deuxième classement spécifique à la Coupe Animalière sera proclamé pour les participants qui ont respecté les contraintes de celle-ci. Ce classement servira au calcul des points pour le classement final de la Coupe Animalière.

## DIFFUSION

Les images présentées pourront être utilisées pour la promotion de l'activité par la Commission Régionale photo-vidéo Est, par le Comité Régional Est de la FFESSM, par la Gravière du Fort, et de façon plus générale par la FFESSM.

**INSCRIPTION :** <https://tinyurl.com/Challenge-photosub-GDF-2021>

**En complément, pour validation de l'inscription, veuillez:**

**Envoyer par email** à [francois.cetre@gmail.com](mailto:francois.cetre@gmail.com) la copie de la licence

**Payer en ligne via HelloAsso :**

<https://www.helloasso.com/associations/codep-68-ffessm/evenements/challenge-photosub-de-la-graviere-du-fort-2021>

Note : il vous sera proposé de faire un don à HelloAsso en plus du prix de l'inscription. Ce don est facultatif.

Les locations de matériel seront à régler directement sur place à la Gravière du Fort en chèque ou espèces.

**Date limite de règlement et envoi document : samedi 26 juin 2021**

Désistement au-delà de cette date : aucun remboursement ne sera effectué.

## ACCÈS ET CONTACTS

Yolande Renaud  
Telephone : 06 13 48 00 78  
Email : [renaudyolande@free.fr](mailto:renaudyolande@free.fr)

François Cêtre  
Téléphone : 06 83 01 54 13  
Email : [francois.cetre@gmail.com](mailto:francois.cetre@gmail.com)

Pascale Cêtre  
Téléphone : 06 38 27 07 46  
Email : [pascale.cetre@gmail.com](mailto:pascale.cetre@gmail.com)

Gravière du Fort : <http://www.gravieredufort.fr/>  
Rue de Lingolsheim 67810 HOLTZHEIM  
Téléphone : 06 08 64 85 07